

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE
comprenant au moins une commune
de 3 500 habitants et plus
ayant opté pour le vote par nature

RÉGIE DES DÉCHETS MÉNAGERS

M 14

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2014

PRÉSENTE AU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS
DU 24 FEVRIER 2014
PAR PASCAL DUFORESTEL, PRÉSIDENT

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
1	A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
2	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
6	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
7 à 9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
10 et 11	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
12 et 13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
14 et 15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
16 et 17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Délai des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent la présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

(6) les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - ~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~_____ budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).
(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 900 675,00	17 900 675,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		17 900 675,00	17 900 675,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	7 625 061,00	7 625 061,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 625 061,00	7 625 061,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	25 525 736,00	25 525 736,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général			7 383 990,00	7 383 990,00	7 383 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			6 090 006,00	6 090 006,00	6 090 006,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			724 675,00	724 675,00	724 675,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				14 198 671,00	14 198 671,00	14 198 671,00
66	Charges financières			5 816,00	5 816,00	5 816,00
67	Charges exceptionnelles			13 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement				14 217 487,00	14 217 487,00	14 217 487,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			1 715 917,00	1 715 917,00	1 715 917,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			1 967 271,00	1 967 271,00	1 967 271,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				3 683 188,00	3 683 188,00	3 683 188,00
TOTAL				17 900 675,00	17 900 675,00	17 900 675,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 900 675,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.			1 740 885,00	1 740 885,00	1 740 885,00
73	Impôts et taxes			14 450 235,00	14 450 235,00	14 450 235,00
74	Dotations et participations			1 487 505,00	1 487 505,00	1 487 505,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges			141 100,00	141 100,00	141 100,00
Total des recettes de gestion courante				17 819 725,00	17 819 725,00	17 819 725,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			19 000,00	19 000,00	19 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement				17 838 725,00	17 838 725,00	17 838 725,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			61 950,00	61 950,00	61 950,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				61 950,00	61 950,00	61 950,00
TOTAL				17 900 675,00	17 900 675,00	17 900 675,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 900 675,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 621 238,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement
---	---------------------	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			430 000,00	430 000,00	430 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			2 253 781,00	2 253 781,00	2 253 781,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours			4 762 120,00	4 762 120,00	4 762 120,00
	Total des opérations d'équipement			7 800,00	7 800,00	7 800,00
	Total des dépenses d'équipement			7 453 501,00	7 453 501,00	7 453 501,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			19 610,00	19 610,00	19 610,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.			60 000,00	60 000,00	60 000,00
27	Autres immobilisations financières			30 000,00	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			109 610,00	109 610,00	109 610,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			7 563 111,00	7 563 111,00	7 563 111,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			61 950,00	61 950,00	61 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			61 950,00	61 950,00	61 950,00
	TOTAL			7 625 061,00	7 625 061,00	7 625 061,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 625 061,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement			3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)			741 873,00	741 873,00	741 873,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
28	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières			741 873,00	741 873,00	741 873,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement			3 941 873,00	3 941 873,00	3 941 873,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			1 715 917,00	1 715 917,00	1 715 917,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			1 967 271,00	1 967 271,00	1 967 271,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			3 683 188,00	3 683 188,00	3 683 188,00
	TOTAL			7 625 061,00	7 625 061,00	7 625 061,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 625 061,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 621 238,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 383 990,00		7 383 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 090 006,00		6 090 006,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	724 675,00		724 675,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	5 816,00		5 816,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00		13 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 967 271,00	1 967 271,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 715 917,00	1 715 917,00
Dépenses de fonctionnement - Total		14 217 487,00	3 683 188,00	17 900 675,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 900 675,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		61 950,00	61 950,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	19 610,00		19 610,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	7 600,00		7 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	430 000,00		430 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 253 781,00		2 253 781,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	4 762 120,00		4 762 120,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	60 000,00		60 000,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00		30 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		7 563 111,00	61 950,00	7 625 061,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 625 061,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	141 100,00		141 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 740 885,00		1 740 885,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	14 450 235,00		14 450 235,00
74	Dotations et participations	1 487 505,00		1 487 505,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	19 000,00	61 950,00	80 950,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		17 838 725,00	61 950,00	17 900 675,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 900 675,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	741 873,00		741 873,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 200 000,00		3 200 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 967 271,00	1 967 271,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 715 917,00	1 715 917,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		3 941 873,00	3 683 188,00	7 625 061,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 625 061,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général		7 383 990,00	7 383 990,00
60611	Eau et assainissement		10 350,00	10 350,00
60612	Energie - électricité		45 180,00	45 180,00
60621	Combustibles		70 000,00	70 000,00
60622	Carburants		640 000,00	640 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		20 100,00	20 100,00
60631	Fournitures d'entretien		25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		102 600,00	102 600,00
60636	Vêtements de travail		20 950,00	20 950,00
6064	Fournitures administratives		1 350,00	1 350,00
6068	Autres matières et fournitures			
611	Contrats de prestations de services		4 897 000,00	4 897 000,00
6132	Locations immobilières		1 700,00	1 700,00
6135	Locations mobilières		17 370,00	17 370,00
61521	Entretien et réparation de terrains		13 000,00	13 000,00
61522	Entretien et réparation bâtiments		3 000,00	3 000,00
61523	Voies et réseaux		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant		220 000,00	220 000,00
61558	Entretien réparation autres biens mobili		2 100,00	2 100,00
6156	Maintenance		1 200,00	1 200,00
616	Primes d'assurances		70 320,00	70 320,00
617	Etudes et recherches		15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique		2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation		38 400,00	38 400,00
6185	Frais de colloques et séminaires		2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers		3 000,00	3 000,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs		1 700,00	1 700,00
6226	Honoraires		5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions		11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés		35 000,00	35 000,00
6238	Divers		8 000,00	8 000,00
6241	Transports de biens		5 000,00	5 000,00
6248	Divers		57 750,00	57 750,00
6251	Voyages et déplacements		7 500,00	7 500,00
6256	Missions		7 000,00	7 000,00
6257	Réceptions		500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications		2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)		1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		18 000,00	18 000,00
62871	Rembours frais collectivité rattachement		952 225,00	952 225,00
62878	A d'autres organismes		930,00	930,00
63512	Taxes foncières		27 015,00	27 015,00
6353	Impôts indirects			
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		21 250,00	21 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		6 090 006,00	6 090 006,00
6218	Autre personnel extérieur		20 135,00	20 135,00
6331	Versements de transport		53 822,00	53 822,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		16 410,00	16 410,00
6336	Cotisations au cnfpt et centres de gesti		34 450,00	34 450,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.		9 868,00	9 868,00
64111	Rémunération principale		3 060 400,00	3 060 400,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence		78 941,00	78 941,00
64118	Autres indemnités		687 128,00	687 128,00
64131	Rémunérations - personnel non titulaire		382 219,00	382 219,00
64138	Autres indemnités du personnel non titul		23 785,00	23 785,00
64162	Emploi d'avenir		154 464,00	154 464,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		551 502,00	551 502,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		953 017,00	953 017,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.		17 450,00	17 450,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		12 395,00	12 395,00
6456	Versement au fnc du supplément familial		1 337,00	1 337,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		2 605,00	2 605,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		10 675,00	10 675,00
6478	Autres charges sociales diverses		19 132,00	19 132,00
6488	Autres charges		271,00	271,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		724 675,00	724 675,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables		10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non valeurs			
6554	Contribution aux organ. de regroupement		666 095,00	666 095,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ		48 580,00	48 580,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)			14 198 671,00	14 198 671,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)		5 816,00	5 816,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		3 316,00	3 316,00
668	Autres charges financières		2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)		13 000,00	13 000,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)		12 000,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			14 217 487,00	14 217 487,00

023	Virement à la section d'investissement		1 715 917,00	1 715 917,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		1 967 271,00	1 967 271,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		1 967 271,00	1 967 271,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			3 683 188,00	3 683 188,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			3 683 188,00	3 683 188,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			17 900 675,00	17 900 675,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 900 675,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges		141 100,00	141 100,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel		141 100,00	141 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...		1 740 885,00	1 740 885,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures mé		807 110,00	807 110,00
70688	Autres prestations de services		255 500,00	255 500,00
7078	Autres marchandises		1 275,00	1 275,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		10 000,00	10 000,00
70871	Remboursements de frais par la collectiv		30 000,00	30 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes		637 000,00	637 000,00
73	Impôts et taxes		14 450 235,00	14 450 235,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères		14 450 235,00	14 450 235,00
74	Dotations et participations		1 487 505,00	1 487 505,00
74758	Autres regroupements		177 505,00	177 505,00
7478	Participation autres organismes		1 310 000,00	1 310 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES			17 819 725,00	17 819 725,00
(a) = 70+73+74+75+013			17 819 725,00	17 819 725,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		19 000,00	19 000,00
7711	Débits et pénalités perçus		2 000,00	2 000,00
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion		1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		6 000,00	6 000,00
7788	Autres produits exceptionnels divers		10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			17 838 725,00	17 838 725,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)		61 950,00	61 950,00
777	Quote-part des subventions d'investissem		61 950,00	61 950,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			61 950,00	61 950,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		17 900 675,00	17 900 675,00
---	--	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 900 675,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

M

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		430 000,00	430 000,00
2031	Frais d'études		340 000,00	340 000,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00	5 000,00
205	Concessions, brevets, licences, ...			
2051	Concessions et droits similaires		85 000,00	85 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		2 253 781,00	2 253 781,00
2111	Terrains nus		380 000,00	380 000,00
2115	Terrains bâtis			
2128	Agencements et aménagements de terrain		10 000,00	10 000,00
2135	Installation générale agencements, aménag		216 561,00	216 561,00
2152	Installations de voirie		10 000,00	10 000,00
21538	Autres réseaux		50 000,00	50 000,00
2158	Autres		90 000,00	90 000,00
2182	Matériel de transport		1 152 320,00	1 152 320,00
2183	Matériel de bureau et matériel informati		34 900,00	34 900,00
2184	Mobilier		10 000,00	10 000,00
2188	Autres		300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		4 762 120,00	4 762 120,00
2313	Constructions		3 774 080,00	3 774 080,00
2317	Immo. reçues au titre d'une mise à dispo		988 040,00	988 040,00
	Total des opérations (5)		7 600,00	7 600,00
20	Déchèterie		5 000,00	5 000,00
49	Plateforme pav		2 600,00	2 600,00
	Total des dépenses d'équipement		7 453 501,00	7 453 501,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		19 610,00	19 610,00
1641	Emprunts en euros		19 610,00	19 610,00
168751	Gfp de rattachement			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.		60 000,00	60 000,00
261	Titre de participation		60 000,00	60 000,00
27	Autres immobilisations financières		30 000,00	30 000,00
27638	Créances des collectivités et ets public		30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières		109 610,00	109 610,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 563 111,00	7 563 111,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>		61 950,00	61 950,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>		61 950,00	61 950,00
13912	<i>Sub équip transf cpte résultat régions</i>		1 800,00	1 800,00
13916	<i>Subv invt transf ets pub locaux</i>		22 400,00	22 400,00
13917	<i>Sub équip transf cpte résultat b. commun</i>		7 600,00	7 600,00
13918	<i>Autres sub équip transf cpte résultat</i>		30 150,00	30 150,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			61 950,00	61 950,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	7 625 061,00	7 625 061,00
---	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 625 061,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
1314	Subv d'équip transférable commune			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		3 200 000,00	3 200 000,00
1641	Emprunts en euros		3 200 000,00	3 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			3 200 000,00	3 200 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		741 873,00	741 873,00
10222	Fctva		741 873,00	741 873,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			741 873,00	741 873,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			3 941 873,00	3 941 873,00
-----------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 715 917,00	1 715 917,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>		1 967 271,00	1 967 271,00
28031	<i>Amortissement des frais d'études</i>		30 271,00	30 271,00
2804151	<i>Amort subv equip group collectivité</i>			
28041512	<i>Amort subv equip bat et install</i>		180 000,00	180 000,00
2805	<i>Amortissements des concessions et brevet</i>			
28051	<i>Amort concessions brevets</i>		3 000,00	3 000,00
28121	<i>Amortissements plantations arbustes</i>		1 000,00	1 000,00
28128	<i>Amortissements des aménagements</i>		20 000,00	20 000,00
28135	<i>Amortissements agencements constructions</i>		381 000,00	381 000,00
28152	<i>Amortissements installations de voirie</i>		10 000,00	10 000,00
281538	<i>Amortissements autres réseaux</i>		10 000,00	10 000,00
28158	<i>Amortissement autre matériel et outillage</i>		80 000,00	80 000,00
281728	<i>Amort. autres agenc. et aménag.</i>		7 000,00	7 000,00
281731	<i>Amort. constr.mâd bâtiments publics</i>		2 000,00	2 000,00
281735	<i>Amortissements agencements mise à dispo</i>		98 000,00	98 000,00
281745	<i>Amort. constr. sur sol d'autrui mâd</i>		21 000,00	21 000,00
281758	<i>Amort.autres installations mis à dispo</i>			
281782	<i>Amort. matériel transport mis à dispo</i>			
28182	<i>Amortissement matériel de transport</i>		755 000,00	755 000,00
28183	<i>Amort. matériel de bureau et informat.</i>		11 000,00	11 000,00
28184	<i>Amortissement du mobilier</i>		3 000,00	3 000,00
28188	<i>Amortissement des autres immo.</i>		355 000,00	355 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			3 683 188,00	3 683 188,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			3 683 188,00	3 683 188,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			7 625 061,00	7 625 061,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 625 061,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 20
LIBELLE : Déchèterie

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) a	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) b	Montant (5) b
DEPENSES						
				5 000,00	5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			5 000,00	5 000,00	
2318	Autres immo corporelles en cours			5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	5 000,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 49
LIBELLE : Plateforme pav

POUR VOTE

Art.	Libelle (2)	Réalisations	Restes à a	Propositions	Vote (4) b	Montant (5) b
DEPENSES				2 600,00	2 600,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			2 600,00	2 600,00	
2313	Constructions			2 600,00	2 600,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	2 600,00
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

AU BUDGET PRIMITIF 2014

1 - État de la dette	pages 19 à 22
2 - Équilibre des opérations financières	pages 23 à 25
3 - État du Personnel	pages 26 à 28
4 - Arrêtés et signatures	pages 29 et 30

RÉGIE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ÉTAT DE LA DETTE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

II

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget RDM Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organe prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					183 528,00									
1641 Emprunts en euros					183 528,00									
20600118 (C10CCPC001)	Caisse d'Epargne	02/05/2006	15/05/2006	15/08/2008	105 000,00	F	FIXE	3,47	3,51	EURO	T	P	O	A-1
20700013 (C10CCPC002)	Caisse d'Epargne	18/01/2007	01/02/2007	01/05/2007	19 900,00	F	FIXE	3,76	3,82	EURO	T	P	O	A-1
70006678783 (C10CCPC003)	Credit Agricole	27/04/2009	01/04/2009	01/07/2009	58 628,00	F	FIXE	3,58	3,55	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					183 528,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

II

A2.2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget RDM Budget Primitif 2014

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/14

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant d0 au 01/01/14	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/14(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		42 462,83				17 166,38	1 232,66			212,00
1641 Emprunts en euros		0,00		42 462,83				17 166,38	1 232,66			212,00
20600118 (C:10CCPC001)	N	0,00	1A	7 446,77	0,5	F	FIXE	3,47	96,93			0,00
20700013 (C:10CCPC002)	N	0,00	1A	7 300,23	3	F	FIXE	3,76	2 444,37			32,00
7000687893 (C:10CCPC003)	N	0,00	1A	27 715,83	3	F	FIXE	3,58	7 569,26	891,38		180,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00					0,00			0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (6)		0,00		0,00					0,00			0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00			0,00
1682 Boute à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00			0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00			0,00
Total général		0,00		42 462,83				17 166,38	1 232,66			212,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de résorption, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget RDM Budget Primitif 2014

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3	0	0	0	0	
	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	42 462,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Optron d'échange (swaption)	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures						0
						0,00 %
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



RÉGIE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		4 425 061,00	4 425 061,00
Ressources propres externes de l'année (a)		741 873,00	741 873,00
10222	FCTVA	741 873,00	741 873,00
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participations dépassement COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions invest. Non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres Immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 683 188,00	3 683 188,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres Immobilisations financières		
28031	Amortissement des frais d'études	30 271,00	30 271,00
2804151	Amort subv equip group collectivité		
28041512	Amort subv equip bat et install	180 000,00	180 000,00
2805	Amortissements des concessions et brevet		
28051	Amort concessions brevets	3 000,00	3 000,00
28121	Amortissements plantations arbustes	1 000,00	1 000,00
28128	Amortissements des aménagements	20 000,00	20 000,00
28135	Amortissements agencements constructions	381 000,00	381 000,00
28152	Amortissements installations de voirie	10 000,00	10 000,00
281538	Amortissements autres réseaux	10 000,00	10 000,00
28158	Amortissement autre matériel et outillage	80 000,00	80 000,00
281728	Amort. autres agenc. et aménag.	7 000,00	7 000,00
281731	Amort. constr. m&ad bâtiments publics	2 000,00	2 000,00
281735	Amortissements agencements mise à dispo	98 000,00	98 000,00
281745	Amort. constr. sur sol d'autrui m&ad	21 000,00	21 000,00
281758	Amort. autres installations mis à dispo		
281782	Amort. matériel transport mis à dispo		
28182	Amortissement matériel de transport	755 000,00	755 000,00
28183	Amort. matériel de bureau et informat.	11 000,00	11 000,00
28184	Amortissement du mobilier	3 000,00	3 000,00
28188	Amortissement des autres immo.	355 000,00	355 000,00
29...	Prov. pour dépréciation immobilisations		
30...	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59...	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions		
21	Virement de la section de fonctionnement	1 715 917,00	1 715 917,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1088 (3)	TOTAL
Recettes	III		R001		IV
	4 425 061,00				4 425 061,00

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II	19 610,00
Ressources propres disponibles		IV	4 425 061,00
Solde (recettes - dépenses)		V= IV - II (5)	+4 405 451,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique



RÉGIE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ÉTAT DU PERSONNEL

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoints des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53				6			6
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché	A	1		1	1		1
Rédacteur principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif 2ème classe	C	2		2	2		2
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur chef classe normale	A	1		1	1		1
Ingénieur principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	1		1	1		1
Technicien principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Technicien territoriale	B	5		5	3	2	5
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Agent de maîtrise	C	3		3	3		3
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13		13	13		13
Adjoint technique principal 2ème classe	C	61		61	61		61
Adjoint technique 1ère classe	C	32		32	28	1	29
Adjoint technique 2ème classe	C	28	3,8785	31,8785	30,8785		30,8785
FILIERE SOCIALE (d)							
				0			0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
				0			0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)							
				0			0
FILIERE CULTURELLE (h)							
				0			0
FILIERE ANIMATION (i)							
				0			0
FILIERE POLICE (j)							
				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
				0			0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				156,8785			152,8785

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Technicien territoriale	B	TECH	418		Art. 3-2	
Technicien territoriale	B	TECH	359		Art. 3-2	
Adjoint technique 1ère classe	C	TECH	299		Art. 3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la

décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



RÉGIE DES DÉCHETS MÉNAGERS

CONSTATATION DU VOTE

ET SIGNATURES

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

REGIE DES DECHETS MENAGERS

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 5 MARS 2014

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 65 + 13 pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés : 78
 VOTES : Pour : 74
 Contre : 0
 Abstentions : 4
 Non participé : 0

Date de convocation : le 18 février 2014

Présenté par M. Thierry DEVAUTOUR, 1er Vice-Président

A NIORT, le 24 février 2014

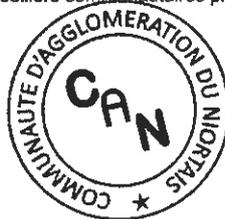
Le Président,

Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session le 24 février 2014

A NIORT, le 24 février 2014

Les membres du Conseil de Communauté

Voir liste des conseillers communautaires présents et absents sur la délibération



Le Président

Pascal DUFORESTEL

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 5 Mars 2014, et de la publication le 25 février 2014

A NIORT, le 5 Mars 2014

Le Président



Pascal DUFORESTEL



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	MORIN Serge					
	TALBOT Françoise					
	THIBAUDAULT Francis					
AMURE	GUILLET Jean-Jacques			2		
	RICHARD Claude					
ARCAIS	BOURCHENIN Joel					
	LEYSSENE Bernard					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	BUREAU Thierry					
BELLEVILLE						
BESSINES	BARANGER Gilbert				47	J-L Morisset
	PITHON Bernard					



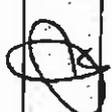
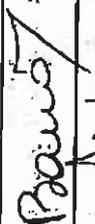
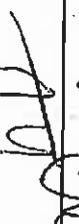
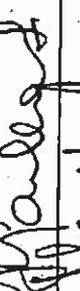
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
EPANNES	VALLEE Dominique	EXCUSE				
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	FORT-Alain					
	DELGUTTE Stéphanie					
FOYE/MONTAULET (16)	MICHAUD Dany					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	COMPETISSA Brigitte					
	CHAUFFIER Alain					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard					
	PELLETIER Stéphane					
GRANZAY-GRIFT	JARRIAULT Florent					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

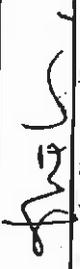
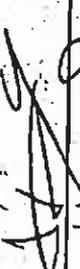
Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ARDOUIN Maryvonne					
	BAMANA Blanche					
	BARRE Chantal					
	BAUDIN Alain					
	BAUDIN Pilar		IL SIMON			
	BIRET Julie		N. Seguin			
	BREUILLE Amaury					
	COUTUREAU Annie		A. TIANSAET			
	DEFAYE Annick					
	DELAUNAY Patrick		D. Puy		8	
	DUFORESTEL Pascal					
	GAILLARD Geneviève		A. RIVETEAU			
	GAILLARD Jean-Pierre					



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	PAGE Delphine					
	PIVETEAU Alain					
	POIRIER Christophe		G. ZABATTA			
	RIMBAUD Sylvette					
	SEGUIN Nathalie					
	SIMON Jean-Louis					
	SUREAU Jean-Claude					
	TAPIN Jacques					
	THEBAULT Marc		A. Baudin			
	THOMMEROT Denis		G. Nardin			
	YILDIZ Huseyin					
	ZABATTA Gérard					



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE-GÉLAI	TEXIER Jean-Michel					
	LE MAÎTRE Eliane					
SAINTE-GEORGES-DE-REX	MATHE René					
	FONTANA Paul					
SAINTE-HILAIRE-LE-PAUD	MARIE-Olivier				07	R. Mathe
	PERRAULT Dominique					
SAINTE-MARTINE-DE-BERNEGOUÉ	FREDON Jean-Martial					
	BEAUMONT Francis					
SAINTE-MAXIRE	BREMAUD Christian					
	GOULARD Philippe					
SAINTE-REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Lundi 24 février 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	MISBERT Joël					
	HALGAN Michel					
VANNEAU-TRILEAU (LE)	GOUSSEAU Robert					
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLERS-EN-PLAINTE	PARROT Alain					
	DAVID Didier					
VOUTILE	PIERRON Stéphane					
	MEMIN Alain					